



2 HSA C'EST TROP



N'augmentez pas notre charge de travail

>>> CREEZ DES POSTES <<<

Signez la pétition sur www.snepfsu.net

Quelques éléments pour vous aider à faire entendre votre refus de prendre des HSA

Seul un certificat médical vous permet légalement de refuser ces heures. Toutefois il est possible d'établir un rapport de force afin de ne pas se les voir imposer :

- Puisqu'on vous augmente votre charge de travail, refusez toute charge de travail supplémentaire : notamment celle de professeur principal.
 - Vous pouvez demander un 90% (uniquement de droit pour cette année). Aucune HSA ne peut être donnée sur un temps partiel.
 - Faire voter au CA une répartition différente des heures en augmentant les heures postes au détriment des HSA
- ⇒ Ne culpabilisez pas si après que chaque enseignant ait reçu 2 heures supplémentaires, on vous fasse du chantage pour en prendre encore afin de ne pas laisser un tout petit BMP. Vous n'êtes pas l'origine de la situation. **La DSDEN et le Rectorat doivent et peuvent revoir leur copie !**
- ⇒ Il est toujours indiqué que les HSA sont imposables dans l'intérêt du service. L'intérêt du service est lié à l'intérêt des élèves, non à celui des finances du rectorat.

Comme toujours, collectivement (équipes disciplinaires/d'établissement) vous aurez plus de poids !

Contactez-nous (SNEP-FSU départemental) pour toute situation problématique

à s2-77@snepfsu.net / s2-93@snepfsu.net / s2-94@snepfsu.net

Les HSA ne sont pas la solution à l'augmentation du pouvoir d'achat.

Seule l'augmentation du point d'indice est une réelle revalorisation salariale, finançant nos pensions retraites et le service public !

Ne sciez pas la branche sur laquelle vous êtes assis —> refusez collectivement les HSA !